

PROCÈS VERBAL RÉUNION DU BUREAU
Mercredi 09 décembre 2009 - 9h15 - INRA - CESTAS Pierroton

Relevé de décisions

Le 09 décembre de l'année deux mille neuf à neuf heures quinze, les membres du Bureau de l'Association Xylofutur se sont réunis à l'INRA de Cestas Pierroton, sur convocation du Président et conformément à l'article 13 des Statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée par tous les membres présents ou représentés en entrant en séance et qui est annexée au procès-verbal de la réunion.

Membres du Bureau présents ou représentés

CASTAGNET Christian, CASTAGNET DUMEOU - CHARRIER Bertrand, UPPA - GOURDET Sébastien, ETFA - GRIGAUT Guillaume, CIBA - LAURENT Catherine, FFB Aquitaine - LESGOURGUES Yves, CRPF - MENAUT Dominique - FORESTIERE de GASCOGNE - MORLIER Pierre, Vice-Président Pôle Xylofutur - PASTUSZKA Patrick, INRA - PLANTIER Eric, FP BOIS - POMMIER Jean-Claude, UB1 - STAAT Frédéric, FCBA - VIERGE Gérard - BEYNEL MANUSTOCK - VINCENT Marc, SMURFIT KAPPA ROL PIN Président Pôle Xylofutur.

Membres du Bureau excusés

BEYNEL Jacques, BEYNEL MANUSTOCK - CARNUS Jean-Michel, INRA - DAVEZAC Robert, SMURFIT KAPPA COMPTOIR DU PIN - DELAS Joël, TEMBEC TARTAS - MASSART Tanguy, Président FIBA - NAPIAS Gérard, ETFA - PINAUDEAU Christian, SYSSO - SENS Denis, TEMBEC R&D.

Invités Présents

COSSON Martine, Conseil Scientifique - DROUINEAU Sébastien, CRPF - GUYON Jean-Paul, ENITAB LARRIEU-MANAN Annick - LATOUR Stéphane, Directeur FIBA et Pôle Xylofutur - NOTHIAS Jean-François -

Marc Vincent préside la séance. Il est assisté par Pierre Morlier, Vice-Président ; Stéphane Latour, Directeur; Annick Larrieu-Manan, Animatrice Xylofutur; Jean-François Nothias Responsable développement Xylofutur.

Le Président aborde ensuite l'ordre du jour.

1- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU BUREAU DU 03 SEPTEMBRE 2009

Le Président demande s'il y a des remarques particulières et soumet le procès verbal au vote.

Première résolution

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

2- PRESENTATION DU BUDGET 2010

Stéphane Latour explique que le budget 2010 a déjà été transmis aux financeurs à la demande de ces derniers afin d'instruire notre budget avant le 15 décembre : pour 2010 le budget du Pôle est constant et stabilisé à 263 k€ comme en 2009. Il souligne toutefois que la part d'autofinancement est sensiblement plus importante conformément à l'engagement du Pôle dans le contrat de performance 2009/2011.

Il précise que le Pôle n'a pas eu à faire appel à des crédits relais sur subventions annuelles de fonctionnement pour 2009. Il précise que l'impact de la TVA sera calculée avec l'expert comptable.

Deuxième résolution

Le Budget 2010 est approuvé à l'unanimité.

3. ACTIVITES DE LA GOUVERNANCE

Adhésions 2009

Annick Larrieu-Manan indique que les cotisations 2009 sont à la hausse par rapport à 2008 d'une part, et au prévisionnel 2009 d'autre part. Le montant TTC rentré à ce jour est de 45 789 € sur une enveloppe mobilisable totale de 57 349 €. Elle explique que la hausse des cotisations est liée à 2 facteurs :

- 1/ L'arrivée de 17 nouveaux adhérents en 2009,
- 2/ La hausse tarifaire des institutions qui a été ré-évaluée de 200 à 400 € HT soit 478.40 € TTC. Toutefois une dizaine d'adhérents ne s'étant toujours pas acquittés de la cotisation 2009 à ce jour malgré 2 relances qui ont été faites précédemment par courrier, elle demande au Président de soumettre à l'approbation du bureau de procéder à une relance par e-mail pour plus de rapidité.

Troisième résolution

Le bureau valide à l'unanimité la relance des cotisations qui restent dues par e-mail.

Actions de communication

Annick Larrieu-Manan fait un tour d'horizon sur les actions de communication passées et à venir. Elle souligne entre autre :

- la signature du contrat de performance du Pôle le 6 novembre 2009,
- les succès du salon Vivons Bois et de la journée professionnelle qui seront reconduits en 2010,
- la fabrication des T. Shirts dans le cadre de la communication liée à Evento 2009, qui seront offerts en priorité aux adhérents du Pôle,
- la création d'un journal spécial Vivons Bois de 16 pages qui sera imprimé pour la fin d'année et sera envoyé à tous les adhérents et institutionnels avec la carte de vœux du Pôle, documents dont elle présente les maquettes.

Monsieur Morlier prend ensuite la parole pour suggérer la présence du Pôle Xylofutur au Carrefour du Bois à Nantes qui se tient début juin 2010. C'est un rendez-vous incontournable pour la filière bois et il serait intéressant que le Pôle y soit. Non pas sur un stand propre qui ne peut s'envisager ni au plan financier, ni au plan humain par rapport aux événements déjà programmés en 2010. En revanche, le Pôle pourrait être représenté sur le stand de l'ESB s'il existe. Le Pôle prendra donc des contacts en ce sens auprès de Mark IRLE pour connaître la faisabilité et définir les modalités d'organisations.

Stéphane Latour indique que malgré les multiples relances qui nous sont envoyées par les organisateurs du Salon Aquibat 2010 et au delà de l'insistance de ces derniers, le Pôle ne pourra investir dans un stand. Il pourra participer en revanche à une conférence. Les choix du calendrier sont déjà bien ciblés et copieusement remplis, et par ailleurs comme décrit ci-dessus, les moyens humains et financiers sont déjà engagés pour Vivons Bois.

Il poursuit avec l'étude COBRA (Développement de la Construction Bois en Région Aquitaine) dont le projet est en cours de finalisation avec les financeurs et devrait se cristalliser en 2010.

Etat sur les projets et résultat de l'appel d'offre du 23 novembre 2009

Pierre Morlier indique que le pôle a labellisé 15 projets au dernier appel d'offre du 23 novembre, ce qui porte à 51 le nombre total de projets labellisés à ce jour.

Il souligne la progression, non pronostiquée lors de l'audit 2008 du Pôle, mais surtout les nouvelles frontières et les nouveaux types d'acteurs que l'on trouve dans les projets du Pôle, conformément à la demande de l'Etat dans le cadre de l'élargissement tant géographique que thématique.

Il cite en exemple le projet Napevomo porté par des jeunes de l'ENSAM dans le cadre d'un concours international.

La liste des projets mise à jour, ainsi que les tableaux détaillés des projets labellisés et non labellisés, sont joints au dossier des participants.

Fonctionnement et composition des commissions

Pierre Morlier indique que, suite à la constitution du Conseil Scientifique (Président : Jean-Claude Pommier), il est préférable que les porteurs de projet ne soient entendus qu'une seule fois :

- pour les projets « recherche » (ANR, CCRDT,), par le Conseil Scientifique qui écrira un rapport pour la commission adéquate, laquelle statuera finalement sur l'intérêt du dossier pour le Pôle et sa stratégie.
- pour les projets «collaboratifs» (FUI) ou le Développement Industriel, par la Commission adéquate qui aura reçu l'avis du Conseil Scientifique.

Pierre Morlier déplore l'incident qui s'est produit au sein de la Commission Fibres et Chimie Verte au cours de l'instruction d'un projet ; même s'il ne parle que d'une «faute de goût» il rappelle toutefois avec fermeté les obligations déontologiques (confidentialité) et morales (courtoisie) que doivent absolument respecter les membres des commissions lors des présentations des projets par les porteurs et l'impartialité rigoureuse, nécessaire pour tous.

Yves LESGOURGUES prend la parole et explique que parmi les 3 salles de réunion où se tiennent les commissions, mises à disposition gracieusement par l'INRA, 1 seule est suffisamment grande et équipée ce qui nuit à la qualité d'accueil des porteurs de projet ; il indique que Monsieur Chaperon de la CAFSA propose, lui aussi gracieusement, des salles complémentaires pour accueillir les porteurs de projets lors des commissions qui se tiennent simultanément.

Le Président soumet à l'approbation du bureau que la tenue des commissions soit désormais ainsi répartie :

- la commission Ressources Forestières et approvisionnement se tiendra dans la grande salle de l'INRA,
- les commissions Bois construction et Fibres et Chimie se tiendront dans les salles de la CAFSA.

Quatrième résolution

Le bureau valide à l'unanimité pour les commissions, dès le prochain appel d'offre.

Problèmes de co-labellisation

Jean-François Nothias prend la parole pour soulever les soucis nouveaux qui apparaissent lors de co-labellisation d'un projet, comme c'est le cas pour les projets DIVA et EMERANT par exemple, notamment ceux liés aux adhésions que nous imposons aux porteurs de projet et à leurs partenaires.

Un débat s'ouvre et plusieurs pistes de réflexion sont évoquées comme le fait de demander au minimum que le porteur du projet adhère au pôle ou encore que les partenaires Aquitains s'engagent à verser la contribution.

Le Président soumet à l'approbation du bureau qu'en cas de co-labellisation le pôle négociera au cas par cas les adhésions et la contribution avec les pôles concernés, le porteur du projet et ses partenaires.

Cinquième résolution

Le bureau valide à l'unanimité ces modalités de co-labellisation.

Réactualisation liste des membres des commissions

La liste des membres des commissions est jointe au dossier des participants avec les modifications suivantes qui sont proposées :

- Ressources Forestières et Approvisionnement : Sortie de Amélie Demanet-Joyet, Innovalis
- Bois Construction : Entrée de Patrick Molinié, FCBA et de Hervé Frouin, Segem - Sortie de Georges-Henri Florentin, FCBA
- Fibres et Chimie Verte : Entrée d'un nouveau membre (nom à confirmer), Sortie de Amélie Demanet-Joyet, Innovalis qui pourra être représentée éventuellement par une personne à définir.

Le Président soumet à l'approbation du bureau cette nouvelle liste des membres des commissions (jointe en annexe au PV)

Sixième résolution

Le bureau la valide à l'unanimité.

Appel des Contributions de projet

Jean-François Nothias indique qu'un certain nombre de partenaires de projets labellisés par le pôle n'ont pas versé la contribution au pôle et qu'il va être procédé à une relance des porteurs de projet prochainement. La mise en place du contrat du pôle va permettre l'engagement de chacun des partenaires à verser la contribution du projet auquel il participe.

Le Président soumet à l'approbation du bureau qu'une relance soit réalisée dès que possible.

Septième résolution

Le bureau valide ces points à l'unanimité.

Changement de mandataire d'une organisation membre du bureau

Le Président Marc Vincent indique que, par sa lettre en date du 10 octobre 2009, Monsieur Georges-Henri Florentin (FCBA) Membre titulaire du bureau de est obligé de remettre son mandat pour cause d'obligations professionnelles qui l'appellent désormais à Paris. Il propose que Guillaume Chantre actuellement suppléant soit nommé titulaire, et que Frédéric STAAT qui vient de le remplacer à la tête du Pôle Industrie Bois, devienne le suppléant.

Marc Vincent remercie Frédéric Staat de sa participation, et de son implication future dans la bonne marche du pôle.

Huitième résolution

Le Bureau prend note de ce changement.

Christian Castagné profite du sujet pour prendre la parole et indiquer qu'il souhaite remettre son mandat. Le Président et le bureau prennent bonne note de sa demande et décident de chercher parmi les adhérents actuels du Pôle, de préférence un exploitant forestier qui viendra remplacer l'entreprise Castagné Duméou dans le Collège Entreprises et Industries.

Des contacts seront pris en ce sens afin de donner satisfaction à Christian Castagné.

Présentation du rapport d'activité de Xylosup

Jean-Paul Guyon a été invité par le Bureau pour venir commenter l'activité de Xylosup. Il présente les grandes lignes des actions déjà engagées, d'une part :

- le mardi soir : un cycle de conférences, depuis 3 ans, destiné aux étudiants, professionnels et curieux,
- une journée thèse des bois dans sa 5^{ème} édition en janvier 2010.

Les actions à venir, d'autre part :

- une vingtaine de stage de formation continue (en présentiel et distanciel) à la demande des professionnels à mettre sur pied en 2010 et 2011,
- des journées masters où les masters du secteur viendraient soutenir leurs mémoires dans des séances ouvertes au public et aux professionnels,

- Un vrai guichet d'information à destination des futurs masters français et étrangers (en relation avec l'université).

Commission Xyloformation

En l'absence excusée de Tanguy Massart, Président de la commission, Stéphane Latour indique qu'une réunion sera organisée en début d'année 2010 afin de faire un état entre besoins et offre de formations en Aquitaine.

Il précise que le financement par le DRAF SERFOB 2009 pour la réalisation du catalogue des formations de la Filière, a été reporté à 2010.

Conseil Scientifique

Stéphane Latour demande au Conseil Scientifique d'établir en tout début d'année 2010 un budget prévisionnel des dépenses à engager autour des événements qui sont programmés par le Conseil Scientifique (traiteur, remise de prix...) afin que le Pôle puisse budgéter ces dépenses en amont car la comptabilité du Pôle ne pourra les couvrir, au coup par coup, sans visibilité.

Neuvième résolution

Le bureau approuve à l'unanimité cette décision.

QUESTIONS DIVERSES

➤ **Convention « suivi financier des projets »**

Il est décidé du renouvellement de la Convention avec le CRPF Sébastien Drouineau pour suivre l'état financier des projets Ressources Forestières et Approvisionnement, en appui à Jean-François Nothias, permanent du Pôle en charge des projets. Un avenant à la Convention sera établi par ce dernier pour valider cette collaboration.

En revanche, il est décidé du non-renouvellement des conventions US2B et FCBA qui suivaient les commissions Bois Construction et Fibres et Chimie Verte, compte tenu de l'embauche de Jean-François Nothias.

L'Ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 12h30